



---

## **Administration : rapport de situation**

### **Rapport du Secrétariat**

1. Le présent document fait le point des progrès accomplis dans le domaine de l'administration depuis la treizième réunion du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration en janvier 2011, en mettant l'accent avant tout sur le Système mondial de gestion de l'OMS. Il contient aussi un bref examen des progrès accomplis dans l'application du cadre de gestion des risques. Une proposition est présentée tendant à rationaliser la fréquence des rapports sur les questions administratives au Comité du Programme, du Budget et de l'Administration.
2. L'intitulé du point de l'ordre du jour provisoire a été adapté pour éviter un chevauchement avec le rapport plus large du Directeur général sur la réforme, qui sera examiné par la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé.<sup>1</sup>

### **LE SYSTÈME MONDIAL DE GESTION**

3. Comme prévu, le Système mondial de gestion a été pleinement appliqué dans la Région africaine à partir du 4 janvier 2011. Le Bureau régional à Brazzaville (République du Congo), les 46 bureaux de pays et bureaux de liaison et les trois équipes d'appui interpays sont désormais reliés entre eux dans un même système de gestion intégré et reliés aussi aux autres Régions qui utilisent le Système. C'est une importante étape qui a été franchie et, désormais, plus de 8000 membres du personnel de l'OMS<sup>2</sup> utilisent le Système mondial de gestion dans le monde entier.
4. L'application du Système dans la Région africaine s'est déroulée de manière harmonieuse grâce aux enseignements tirés des introductions qui ont précédé et grâce à une préparation méticuleuse. Les unités sanitaires techniques poursuivent l'application du programme comme prévu et aucune activité n'a été sérieusement désorganisée. Les usagers du Système bénéficient de l'appui d'une permanence aux niveaux local et mondial ainsi que des équipes spéciales mises en place au Bureau régional. La formation des usagers se poursuit de même que les efforts tendant à modifier les processus, procédures

---

<sup>1</sup> Voir le document A64/4.

<sup>2</sup> Voir le document A64/36.

et pratiques administratifs utilisés dans la Région, de façon à mieux les aligner sur le Système et sur les nouvelles méthodes de travail introduites.

5. Le Centre mondial de services apporte son soutien à la Région africaine – à la fois en français et en anglais – pour l'établissement des contrats et le versement des traitements et pour les commandes aux fournisseurs, ainsi que pour les contrats et les versements concernant les fournisseurs de biens et services. Une augmentation lente mais régulière des volumes de transactions a pu être observée depuis l'introduction. En mars 2011, le Centre mondial de services fait face de manière satisfaisante au volume de travail supplémentaire. On fera le point de la capacité du Centre dès que l'impact complet de l'introduction du Système dans la Région africaine sera connu.

6. L'utilisation du Système dans la Région africaine représente l'étape finale de l'application du projet du Système mondial de gestion. Il faudra toutefois envisager et planifier un renforcement du Système pour refléter l'évolution de la technologie. À cet égard, le Secrétariat a commencé à établir la feuille de route pour l'élaboration ultérieure du Système mondial de gestion. Il s'agit de poursuivre les efforts en vue d'une harmonisation entre le système d'information pour la gestion de l'OPS et le Système mondial de gestion.

## **GESTION DES RISQUES INSTITUTIONNELS**

7. Depuis la treizième réunion du Comité en janvier 2011, le cadre de gestion des risques institutionnels actuellement utilisé par le Groupe Administration a également été examiné avec les autres Groupes au Siège. Il s'agissait d'introduire l'approche, le cadre et les outils élaborés par le Groupe Administration ; et d'engager la discussion sur les meilleurs moyens d'appliquer la méthode de la gestion des risques. À la suite de ce dialogue, un cadre ajusté d'évaluation et de gestion des risques sera élaboré par le Secrétariat en vue d'un examen plus approfondi.

## **FRÉQUENCE DES RAPPORTS**

8. Le Système mondial de gestion ayant désormais été introduit et les rapports sur les progrès en mai étant nécessairement limités du fait de la période restreinte qui s'est écoulée depuis la réunion de janvier, le Secrétariat propose de réduire la fréquence des rapports sur les questions gestionnaires et administratives au Comité du Programme, du Budget et de l'Administration à un seul par année. Il est proposé que cette modification prenne effet à partir de janvier 2012, avec le rapport annuel présenté à la quinzième réunion du Comité.

## **MESURES À PRENDRE PAR LE COMITÉ DU PROGRAMME, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION**

9. Le Comité est invité à prendre note du rapport et à formuler des observations sur la proposition contenue au paragraphe 8 ci-dessus.

= = =